

Coupe de la Loire

3^{ème} manche



Guide de
Compétition



Samedi 12 Septembre 2026
À partir de 15h00





COUPE DE LA LOIRE BMX

3^{ÈME} MANCHE

Piste de Saint-Etienne Bmx
Stade de Méons

Bmx Sunset
Race

Entrée gratuite
pour tous



SAMEDI 12 SEPTEMBRE 2026

ÉDITION SEMI-NOCTURNE - 15H30 → 22H30

Buvette &
Restauration
sur place

Concert Gratuit
GREEN MUPPETS
à l'issue des finales



Contact : saintetiennebmx42@gmail.com

Saint-Étienne
Ville créative design



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Loire
LE DÉPARTEMENT



KENNY

Saint-Étienne BMX et la Ville de Saint-Étienne sont heureux de vous accueillir le samedi 12 septembre 2026 à l'occasion de la 3^e manche de la Coupe de la Loire BMX.

Pour cette édition, le club a souhaité proposer un format original en **semi-nocturne**, afin d'offrir aux pilotes, aux accompagnateurs et au public une journée alliant compétition, convivialité et animation.

Nous vous remercions par avance de votre présence et vous souhaitons une excellente compétition ainsi qu'une agréable soirée sur notre site de Méons



Règlementation - Coupe de la Loire BMX

Règlementation

La Coupe de la Loire est inscrite au calendrier officiel et se déroulera conformément à la réglementation de la Fédération Française de Cyclisme.

Maillot du club est obligatoire dès le début de la compétition. Le maillot de champion de département est accepté.

Des catégories novices sont mises en place pour les pilotes débutants en U11, U13 et U15.

Elles sont ouvertes aux pilotes titulaires d'une licence depuis moins de deux ans, qui peuvent évoluer dans cette catégorie.

Coupe de la Loire – **Sélection aux Coupes régionales** : Les 6 manches des Coupes de la Loire constituent le support de sélection aux Coupes régionales.

Pour être éligible, chaque concurrent doit :

- Avoir participé à au moins 3 des 6 courses prévues ;
- Se classer parmi les 80 % meilleurs pilotes du classement général.

Déroulement

La Coupe de la Loire se déroule en plusieurs manches réparties sur l'année.

2 finales seront réalisées Finale A et B.

Procédure engagements

Les engagements doivent être effectués par les clubs via l'espace club du comité Auvergne-Rhône-Alpes, conformément à la procédure habituelle.

La clôture des engagements est fixée au lundi 12h00 précédant la compétition.

Les inscriptions complémentaires de pilotes seront acceptées jusqu'au jeudi 15h00 précédant la compétition.

Le non-respect des délais d'engagement fixés par le règlement de l'épreuve entraînera une pénalité. Les pilotes ne pourront être inscrits que par leur club, et le montant des droits d'engagement sera majoré de 5 euros.

Aucun remboursement ne pourra être effectué après la date de clôture indiquée.

Le montant des engagements est fixé à 11€ pour toutes les catégories.





Podium Protocolaire

Tout pilote concerné est obligé de participer aux cérémonies protocolaires, en tenue de compétition (sauf le casque), avec des chaussures fermées et le maillot du club obligatoire. Seuls le masque, le bonnet et la casquette sont autorisés.

Les objets publicitaires sont prohibés sur le podium protocolaire. Les pilotes devront être prêts à monter sur le podium à l'appel de leur nom.

Lorsque le pilote ne se présente pas ou ayant un équipement, un comportement incorrect lors de la cérémonie protocolaire sera sanctionné par le Président de jury par une disqualification. Article 6.9.005 du règlement

Timing

Les Horaires sont donnés à titre indicatif, mais le timing peut être ajusté en fonction du nombre de participants lors de l'épreuve

Horaire	Programme prévisionnel
15h00	Début des essais
16h45	Début des manches qualificatives 1, 2 & 3
19h15	Pause repas / restauration
20h15	Reprise des courses : Phases finales
22h00	Remise des récompenses
22h30 (prévisionnel)	Concert des Green Muppets
00h00 (prévisionnel)	Fin de la manifestation



Classement et récompenses :

Le club organisateur récompensera tous les pilotes finalistes A et B.

Un podium sera organisé après chaque manche pour les finales A.

Les finales B recevront leurs récompenses directement à la ligne d'arrivée.

A partir de la 2^e manche, un classement des pilotes et un classement des clubs sera établi et mis à jour après chaque course.

Le classement des clubs est réalisé sur les 5 meilleurs pilotes de chaque catégorie.

À l'issue de toutes les manches, un bonus de 10 points sera attribué aux pilotes ayant participé à toutes les compétitions de la Loire.

Le classement général prendra en compte cette bonification.

Le classement final sera établi pour 19 catégories distinctes. Les pilotes féminines 15 et plus seront classées séparément. U15-U17- 17 ans et +

En cas d'égalité dans le classement final des pilotes ou des clubs, les résultats de la dernière manche serviront de départage.

Arbitres

Chaque club devra proposer trois (3) arbitres au responsable de l'arbitrage de la Loire.

Les arbitres désignés devront être disponibles dès les essais et opérationnels pendant toute la durée de la compétition.

Chaque arbitre rapportera 10 points de bonus au classement de son club.

Ces points de bonus seront intégrés au classement général des clubs.

Catégories de Pilotes

Catégories filles – dame : U7 / U9 / U11 / U13 / U15 et plus*

Catégories garçons novices : U 11 / U 13 / U 15

Catégories garçons : U7 / U9 / U11 / U13 / U15 / U17

Catégories hommes 20 ou 24 pouces : homme 17-29 ans / homme 30 ans et plus

Catégories cruiser dame : 17 ans et plus

Si les pilotes d'une catégorie (garçon ou fille) ne sont pas assez nombreux (moins de 4 pilotes), ils seront regroupés dans la catégorie inférieure ou supérieure tout en gardant un classement séparé.

*Pour les filles U15 et plus, il n'y aura pas de classement séparé à chaque course, mais un classement général sera établi à l'issue de la Coupe. (U15-U17 et U19 et plus Dame).



INFOS

Stationnement et Parking

Le parking **P** situé à proximité de la piste de BMX est accessible via le boulevard Louis Neltner. Le club organisateur ne pourra être reconnu responsable de vols ou dégradations qui pourraient être commis sur le parking, la piste.



Tentes Clubs

Les tentes club  et autres seront admises aux abords de la piste suivant le plan. Leur lestage est obligatoire. Deux tentes maximum par club

Secouristes

Une équipe de secouristes sera présente sur la piste dès le début des essais.

Accès Public

L'entrée est gratuite pour tous.

Restauration & Buvette

Tout au long de la journée, vous trouverez de quoi vous restaurer sur place.

Caisse centrale avec paiement par carte bleue.

CONTACTS

 Yoann MORAND - Président

 +33 06 80 16 14 00

 Morandyo@yahoo.fr

 www.st-etienne-bmx.com

 Guillaume FERRATON – Vice-Président

 +33 06 20 16 20 90

 Licence.saintetiennebmx@mail.com



PARTENAIRES

